

Calendrier des formations 2026 - 2028

Conduire un bilan de motivation

En présentiel

	Partie 1	Certification
Paris	14 et 15 janvier 2027	18 mars 2027
	12 et 13 mai 2027	1er juillet 2027
Lille	8 et 9 février 2027	5 avril 2027
	9 et 10 septembre 2027	19 novembre 2027
Lyon	17 et 18 mars 2027	28 mai 2027
	23 et 24 septembre 2027	26 novembre 2027
Toulon	28 et 29 janvier 2027	2 avril 2027
	7 et 8 octobre 2027	10 décembre 2027

À distance

du 24 mai au 21 juin 2027, certification le 30 août 2027

du 15 novembre au 13 décembre 2027, certification le 7 février 2028

Conduire un bilan d'orientation avec le SISEM

À distance

du 30 novembre au 30 décembre 2026

Conduire un bilan managérial avec le SISEM

À distance

du 07 janvier au 06 février 2027

Animer un Atelier de découverte des Moteurs du SISEM

À distance

du 16 novembre 2026 au 29 janvier 2027

Prix des formations

	Entreprise/financeur		Indépendant/particulier	
	HT	TTC	HT	TTC
Conduire un bilan de motivation	1 950 €	2 340 €	1 450 €	1 740 €
Conduire un bilan d'orientation avec le SISEM	1 300 €	1 560 €	966,67 €	1 160 €
Conduire un bilan managérial avec le SISEM	1 300 €	1 560 €	966,67 €	1 160 €
Conduire un bilan de compétences avec le SISEM	1 300 €	1 560 €	966,67 €	1 160 €
Animer un Atelier de découverte des Moteurs du SISEM	1 950 €	2 340 €	1 450 €	1 740 €

Un acompte de 30 % est demandé à la confirmation de l'inscription

Comment vous inscrire ?

Voici quelques conseils pour faciliter votre inscription et le suivi de votre dossier.

Nos formations accueillant un nombre limité de participants, contactez-nous pour vérifier les disponibilités :

- France : **06 17 76 82 82**
- Belgique – Luxembourg : **+32 475 71 69 64**
- Courriel : **contact@sisem-institut.com**

Préinscription

Dans un premier temps, vous pouvez prendre une option sur les dates de formation de votre choix en utilisant le formulaire de préinscription en ligne sur notre site www.sisem-institut.com, sur la page de la formation concernée – onglet « Les formations SISEM ».

Pour confirmer votre inscription

• Particuliers

Adressez-nous le bulletin d'inscription complété et signé. À réception, nous vous transmettrons un contrat de formation à nous retourner. Il vous est possible de vous rétracter dans un délai de dix jours à compter de la signature du contrat ; cette rétractation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

Règlement : à l'expiration du délai de dix jours, vous verserez un acompte ne pouvant excéder 30 % du prix convenu, qui vaudra confirmation de votre inscription. Le solde sera échelonné au fur et à mesure du déroulement de la formation.

• Entreprises

Adressez-nous le bulletin d'inscription ou le bon de commande de votre entreprise. À réception, nous vous ferons parvenir une convention de formation à nous retourner pour confirmation de votre inscription.

Règlement : versement de l'acompte à confirmation de l'inscription, le solde au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Après confirmation de l'inscription, nous adresserons à chaque participant une convocation précisant les horaires exacts de la formation, le lieu et les moyens d'accès. À l'issue de la formation, nous remettons à chaque participant une attestation de présence.

Merci de bien vouloir nous retourner les documents et l'acompte à l'Institut SISEM :

- France : 288 Boulevard Clemenceau - 59 700 Marcq-en-Barœul
- Belgique : 17, Rue Claude de Humyn - B-6600 Bastogne
- Luxembourg : Rue de l'Industrie, 15 - L-8069 Bertrange - Grand-Duché du Luxembourg

Si vos procédures internes vous amènent à établir un bon de commande, merci de le joindre au dossier d'inscription.

Conditions générales

Les prix indiqués comprennent la formation dispensée ainsi que la documentation remise aux participants ; ils ne comprennent pas les frais de transport, de restauration et d'hébergement.

Toute formation commencée est due en totalité. Dans le cas d'un désistement annoncé moins de deux semaines avant le début de la formation par écrit, par courrier ou par courriel, le montant de l'acompte reste acquis à l'Institut SISEM.

Lorsque le nombre de participants à un stage est jugé insuffisant ou en cas de problèmes techniques, l'Institut SISEM se réserve le droit d'annuler le stage. Dès lors, l'acompte versé sera remboursé.

Toute inscription fait l'objet d'une convention de formation ou d'un contrat de formation, d'une convocation écrite de l'Institut SISEM, d'une facture et d'une attestation de présence.

Prise en charge financière par un OPCO ou autre financeur

Si vous souhaitez obtenir une prise en charge financière de votre formation, vous devez prendre contact avec l'OPCO ou l'autre financeur dont vous dépendez. Il vous indiquera les conditions de prise en charge et les documents à fournir pour la constitution de votre dossier. L'Institut SISEM vous fournira les documents suivants :

- devis
- programme de formation (sur demande)
- certificat de réalisation
- attestation de présence
- convention de formation

Renseignements administratifs de l'Institut SISEM France

N° SIRET : 538 247 180 00010

Code APE : 7022Z

Enregistrée sous le numéro 315 907 903 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.